

# Alcatel-Lucent

## LES CADRES TRINQUENT, LA PATRONNE S'ARROSE

Des salaires qui stagnent, un titre en chute libre, mais jackpot pour la DG ! Cherchez l'erreur.



EVENEMENT



Michel Mornier et ses collègues d'Alcatel ont manifesté à Paris, le 16 avril dernier.

« **N**os patrons sont allés à l'école américaine. Pour eux, une société qui ne bouge pas est une société morte. A cette aune, avec deux plans de sauvegarde de l'emploi [PSE] en parallèle, nous sommes très vivants », s'amuse Michel Mornier. Le délégué syndical CFDT d'Alcatel-Lucent du site de Vélizy n'est pourtant pas d'humeur à rire, 1 600 emplois vont disparaître aux termes des deux PSE. Cette année encore, les augmentations des rémunérations, salaires plus bonus, n'excéderont pas l'inflation. Un petit 2,5 % sur la masse salariale. Pas de quoi garantir le pouvoir d'achat des cadres de cette grande entreprise. Surtout après celle de 1 % accordée pour 2007.

### Prime à l'incompétence !

« Aucun syndicat n'a apposé sa signature à cet accord », précise Pierre Chanson, lui aussi délégué CFDT. Car ces 2,5 % de hausse, c'est pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise, direction comprise. Pour celle-là, pourtant, ce n'est pas vraiment ceinture. Au contraire. « Moi, je ne comprends pas, s'énerve Stéphane, la trentaine, ingénieur commercial. Telles que proposées, les augmentations plus les bonus pour les gens qui ont réalisé leurs objectifs seront de

1,5 %. » Pour tous, sauf pour Pat Russo, la directrice générale d'Alcatel-Lucent, et les membres de son comité de direction. Les bienfaits de la fusion sont loin de se faire sentir puisque le titre est en chute libre à 3,50 €, divisé par trois en moins d'un an. Pourtant, la patronne va une nouvelle fois percevoir un jackpot de 635 400 € au titre de l'année 2007. Et, pour l'année prochaine, elle s'est concoctée un étonnant package, mêlant 800 000 stock-options au prix de 3,80 € et 270 000 actions gratuites, le tout agrémenté d'un nouveau dispositif qui lui permettra de gagner cash 366 000 fois le montant de l'action si celle-ci se maintient pendant vingt jours au-dessus de 8,50 € d'ici au 3 avril 2010 ! Or 8,50 €, ce n'est même pas le prix de l'action le jour de la fusion. « Elle, elle sera récompensée pour un échec, c'est dingue ! » s'indigne Christophe, qui a pris connaissance de la rémunération de sa patronne via un tract syndical titré « La prime à l'incompétence » ! Pas suffisant pourtant pour mobiliser ces ingénieurs. « On a fait grève entre 11 heures et 12 heures, explique l'un d'eux. Comme ça ne bloque pas la production, ça ne fait pas bouger la direction. C'est un peu comme le badge des athlètes français aux JO. » Sauf qu'eux ne vont sans doute même pas le porter... ● Emmanuel Lévy